

Séance du Conseil Municipal du 31 Mars 2025

**Procès-verbal du Conseil Municipal
de la commune de VALENCIN
Séance du 31 Mars 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le trente et un du mois de Mars à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de Valencin, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie de Valencin, au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Bernard JULLIEN, Maire

Nombre de conseillers en exercice :	23	Date de convocation :	24/03/2025
Présents :	19	Date de publication	01/04/2025
Votants :	21		

Présents : M Bernard JULLIEN – M Pierre SERTIER – Mme Geneviève BEGOUEN-DEMEAUX – M Jean-Louis CIANFARANI – Mme Marie DALMAS – M Christophe SOULIER – Mme Audrey BLANCHON – M Michel LAURENT – M Gilles DENIS – Mme Christelle COURTHIAL – Mme Nathalie ZAMBARDI – M Daniel MOTA – Mme Katia GOMES – Mme Céline GONZALEZ-THOLLIN – Mme Fanny LAMOUCHE – Mme Andrée VACHER – M Christian TERSIGNI – M Christophe BADUFLE – Mme Véronique BOUCHARD

Absents : M Guy DURAND – M Ludovic HIRTH donne procuration à Mme Marie DALMAS – M Yves SERVANGE donne procuration à M Pierre SERTIER – Mme Virginie CHRISTOPHE

Secrétaire : M Jean-Louis CIANFARANI

Séance ouverte à : 19h30

Ordre du jour de la séance :

- 1°) Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 4 Mars 2025
- 2°) TE 38 – Enfouissement de réseaux Route d'Heyrieux – Plan de financement
- 3°) Personnel Communal – Contrats groupes CDG38 – Mandant donné au CDG 38 pour intégrer la Commune de Valencin aux consultations marchés
- 4°) CIAS – proposition d'une candidature en tant qu'administrateur
- 5°) Questions diverses

N° 01	<u>Délibération n° 2025-037</u>	Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 4 Mars 2025
-------	--	--

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 4 Mars 2025, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

✚ **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 4 Mars 2025.

Séance du Conseil Municipal du 31 Mars 2025

N° 02	<u>Délibération n° 2025-038</u>	Personnel communal – Contrats groupes – Mandat donné au CDG38 pour intégrer la Commune aux consultations marchés
-------	---------------------------------	---

Dans une logique de mutualisation, le CDG38 propose aux employeurs affiliés et non-affiliés du département divers contrats-groupes :

- 1- Une convention proposant des **titre restaurant** en version papier ou dématérialisée (le contrat actuel **se terminera le 31 décembre 2025**),
- 2- Une convention de **mutuelle santé** assurant la prise en charge des frais médicaux des agents (le contrat actuel **devrait se terminer le 31 décembre 2025**),
- 3- Un contrat groupe d'**assurance statutaire**, qui indemnise l'employeur en cas d'absence d'un agent (le contrat actuel **devrait se terminer le 31 décembre 2026**).
- 4- Et, enfin, une convention de **prévoyance** garantissant le maintien de salaire en cas d'incapacité ou d'invalidité (ce **contrat vient d'être renouvelé**, à effet du 1^{er} janvier 2025, et devrait se terminer le 31 décembre 2030).

Au regard de ces échéances, dans une logique de simplification des étapes, et afin d'assurer la continuité des prestations, le CDG38 va engager ces trois premières procédures, avec les échéances prévisionnelles suivantes :

- 1- La convention proposant des titre restaurant à effet du 01/01/2026,**
- 2 -La convention de mutuelle santé à effet du 01/1/2026 ou du 01/01/2027,**
- 3 -Le contrat groupe d'assurance statutaire, à effet du 01/01/2027.**

Aussi, **afin d'avoir la possibilité d'adhérer à ces trois offres, et bénéficier ainsi des conditions et tarifs négociés à l'échelle du département, le CDG38 sollicite de façon groupée dès à présent l'accord des employeurs pour être incorporé dans le cahier des charges.**

Il convient de rappeler que la délivrance d'un mandat est impérative à ce stade de la procédure, mais qu'après l'attribution du contrat au fournisseur retenu, l'employeur demeurera libre de souscrire ou pas le contrat proposé. Et cette décision devra faire l'objet d'une autre délibération, le moment venu).

Concrètement, le mandat peut être accordé au choix pour un seul contrat, pour deux ou pour les trois.

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment l'article 25,

Vu l'obligation, pour le CDG38, d'obtenir les mandats des employeurs qui souhaitent participer aux consultations du CDG38 en 2025 et 2026, et ce, avant l'envoi des avis d'appel publics à la concurrence,

Séance du Conseil Municipal du 31 Mars 2025

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

✚ **DONNE** mandat au CDG38 pour le représenter et négocier en son nom lors des consultations suivantes :

- 1- Les titres restaurant,
- 2- La mutuelle santé,
- 3- L'assurance statutaire.

Etant rappelé que ces mandats ne préjugent pas de l'adhésion définitive, qui devront impérativement faire l'objet d'une délibération le moment venu.

N° 03	<u>Délibération n° 2025-039</u>	TE38 – Enfouissement des réseaux Route d'Heyrieux– Approbation du plan de financement
-------	---------------------------------	--

Monsieur le Maire fait part du projet d'enfouissement des réseaux aériens situés Route d'Heyrieux dans la continuité de l'enfouissement du secteur du Fayet.

Ce dossier comporte l'enfouissement de 340ml de réseaux basse tension et Orange avec reprise des différents branchements ainsi que le génie civil éclairage public (fourreau + câblé de terre)

Monsieur le Maire précise que le matériel éclairage public ne fait pas l'objet du plan de financement proposé. Il fera l'objet d'une autre affaire.

Travaux sur réseau France Télécom

Sur la base d'une étude sommaire réalisée en lien avec l'opérateur ORANGE, les montants prévisionnels sont les suivants :

Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à :	48 492 €
Le montant total des financements externes s'élève à :	0 €
La participation aux frais de maîtrise d'ouvrage du TE38 s'élève à :	2 309 €

La contribution prévisionnelle aux investissements pour cette opération s'élèverait à :	46 183 €
---	----------

Afin de permettre au TE38 de lancer la réalisation des études d'exécution par le maître d'œuvre, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

✚ **PREND ACTE** du projet de travaux et du plan de financement de l'opération, à savoir :

Prix de revient prévisionnel : 48 492 €
 Financements externes : 0 €
 Participation prévisionnelle : 48 492 € (frais TE38 + contribution aux investissements)

✚ **PREND ACTE** de sa contribution aux frais de maîtrise d'ouvrage du TE38 pour 2 309 € et de l'obligation d'engager le montant de la contribution au frais de maîtrise d'ouvrage au budget de la Commune.

Séance du Conseil Municipal du 31 Mars 2025

Travaux sur réseau de distribution publique d'électricité

Sur la base d'une étude sommaire réalisée avec le concessionnaire ENEDIS, les montants prévisionnels sont les suivants :

Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à : 193 536 €
 Le montant total des financements externes s'élève à : 114 163 €
 La participation aux frais de maîtrise d'ouvrage du TE38 s'élève à : 4 493 €

La contribution prévisionnelle aux investissements pour cette opération s'élèverait environ à : 74 880 €

Afin de permettre au TE38 de lancer la réalisation des études d'exécution par le maître d'oeuvre, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- ✚ **PREND ACTE** du projet de travaux et du plan de financement de l'opération, à savoir :

Prix de revient prévisionnel : 193 536 €
 Financements externes : 114 163 €
 Participation prévisionnelle : 79 373 € (frais TE38 + contribution aux investissements)

- ✚ **PREND ACTE** de sa contribution aux frais de maîtrise d'ouvrage du TE38 pour 4 493€ et de l'obligation d'engager le montant de la contribution au frais de maîtrise d'ouvrage au budget de la collectivité.

N° 04	<u>Délibération n° 2025-040</u>	Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) Proposition d'une candidature en tant qu'administrateur
-------	--	---

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°2025-036 du Conseil Municipal en date du 4 Mars 2025 par laquelle il a été décidé de proposer la candidature de M Christian TERSIGNI pour le poste d'administrateur du CIAS par suite de la démission de Mme Vanessa DEVAUX.

Il indique que cette candidature n'est pas recevable car les administrateurs proposés doivent être membres du Conseil Communautaire.

Monsieur le Maire propose la candidature de Mme Nathalie ZAMBARDI.

Mme Véronique BOUCHARD est étonnée de cette candidature car il lui semble que Mme ZAMBARDI ne remplit pas les conditions pour être désignée.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- ✚ **APPROUVE** la candidature de Mme Nathalie ZAMBARDI pour le poste vacant d'administrateur du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS).

Séance du Conseil Municipal du 31 Mars 2025

Questions diverses

Assainissement

Monsieur le Maire indique que la consultation pour la construction de la nouvelle station d'épuration est en cours. Elle s'achèvera le 6 Juin 2025 à 12h00.

Les offres reçues pour la construction de la station d'épuration sont en cours d'analyse.

Voirie

Zone bleue

Mme Geneviève BEGOUEN-DEMEAUX indique qu'une étude est en cours pour la mise en place d'une zone bleue sur le parking de la Place Anne Montagnon. 10 places seraient concernées. Elle explique qu'il s'agit d'une demande des commerçants qui manqueraient des ventes car les clients ne trouvent pas de places pour se garer.

Le policier serait chargé de la verbalisation après une période de pédagogie.

Véronique BOUCHARD demande si le même principe pourrait être envisagé pour la Place de la Mairie.

Aménagement sécuritaire

M le Maire indique que les travaux débiteront en septembre 2025. Le démarrage des travaux de réfection du tapis d'enrobé est prévu pour la fin de l'année.

Cinéma en plein air

Mme Fanny LAMOUCHE demande s'il serait pertinent de décaler la date de la séance du cinéma en plein air au 30/08/2025.

Après discussion c'est la date du 06/09/2025 qui est retenue.

Conseil d'enfants

Audrey BLANCHON indique que le logo qui figurera sur les drapeaux portés par les enfants représentant l'école élémentaire aux cérémonies est achevé. Après signature de la convention avec l'éducation nationale, il sera envoyé au « Souvenir français » qui se chargera de la confection des drapeaux.

Temps périscolaires

Audrey BLANCHON indique qu'une étude est en cours sur le coût des temps périscolaires afin de revoir la tarification. Il est question de passer à la tarification selon le quotient pour le repas du midi.

Associations

Jean-Louis CIANFARANI indique que la réunion du calendrier des manifestations a eu lieu. Le manque de salles est une réalité mais il indique que les associations devront parvenir à s'entendre sur les créneaux hebdomadaires et les réservations le week-end dans l'attente que le projet de la salle polyvalente aboutisse.

Fête du village

M Jean-Louis CIANFARANI indique que les réunions se poursuivent pour l'organisation de la 3^e édition de la Fête du Village qui aura lieu le 14 juin 2025. Il regrette que certaines associations ne participent pas au projet.

Comice agricole

M le Maire indique que Valencin est fortement sollicité pour organiser le prochain comice agricole. Cependant il est difficile de mobiliser les associations et suffisamment de bénévoles pour organiser un tel événement.

Séance du Conseil Municipal du 31 Mars 2025

Mme Andrée VACHER demande si le Sheratown est effectivement à vendre car il serait intéressant pour la commune de disposer d'une salle de ce type. M le Maire indique que seul le fonds est à vendre. Le propriétaire des murs n'est pas vendeur.

Séance levée à 20h10

REPertoire DE LA SEANCE

Date de la séance	N° d'ordre dans la séance	N° de la délibération	Service	Objet	N° de page
31/03/2025	01	2025-037	Administratif	Approbation du compte-rendu de la séance du 04/03/2025	1
31/03/2025	02	2025-038	Personnel communal	Personnel communal – Contrats groupes – Mandat donné au CDG38 pour intégrer la Commune aux consultations marchés	2
31/03/2025	03	2025-039	Finances	TE38 – Enfouissement des réseaux Route d'Heyrieux – Approbation du plan de financement	3
31/03/2025	04	2025-040	Intercommunalité	Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) Proposition d'une candidature en tant qu'administrateur	4

Liste des membres présents :

M Bernard JULLIEN – M Pierre SERTIER – Mme Geneviève BEGOUEN-DEMEAUX – M Jean-Louis CIANFARANI – Mme Marie DALMAS – M Christophe SOULIER – Mme Audrey BLANCHON – M Michel LAURENT – M Gilles DENIS – Mme Christelle COURTHIAL – Mme Nathalie ZAMBARDI – M Daniel MOTA – Mme Katia GOMES – Mme Céline GONZALEZ-THOLLIN – Mme Fanny LAMOUCHE – Mme Andrée VACHER – M Christian TERSIGNI – M Christophe BADUFLE – Mme Véronique BOUCHARD

Le Maire
Bernard JULLIEN



Le secrétaire
Jean-Louis CIANFARANI